

Vos questions / nos réponses

comment l'aider

Par [Alcool Info Service](#) Postée le 14/04/2014 21:41

bonjour,

ils sont en couple depuis 12 ans maintenant, elle a 3 enfants avec 2 ans de différence à chaque fois. Pendant toutes ses années il sortait menait une vie de célibataire, apéro, boîte, sortait toute la journée, il rentrait très souvent ivre et tout cela le week-end et les vacances puisqu'il travaille dans les travaux publics la semaine. Il participait peu aux dépenses de la maison puisqu'il n'était pas déclaré ensemble donc elle vivait des aides de l'état, elle habillait ses petits, faisait les courses, comblait très souvent les découvertes de son compagnon qui pourtant avait un salaire et ne participait pas aux frais de la maison ni de ses enfants. Parfois elle me disait trouvait des médicaments dans le lit elle en trouvait cachés dans certains endroits comme par exemple dans le placard dissimulé sous ses habits un petit sachet avec de la poudre, mais cela ne l'a pas interpellé plus que ça. Il y a eu 1 épisode où elle a trouvé du subutex dans le lit et là elle a fait des recherches sur le net et elle l'a questionné, la réponse fut brève c'est pour le vendre et comme si de rien n'était le sujet a été clos. ET il y a quelques mois ils se sont mariés il ne sort plus comme avant mais fait toujours des allers-retours dans la journée prétextant tout le temps une excuse. Maintenant les aides ont beaucoup diminué et il prend à sa charge le loyer et quelques dépenses de la maison mais voilà ils ont débloqué une somme d'argent qu'il épargne à son travail (3500 euros), il a dépensé cette somme en quelques semaines mais le problème c'est que ce n'est rien de matériel, on ne sait pas comment il l'a dépensé et pire encore c'est qu'il est en plus découvert d'au moins 600 euros. Et pour finir son père lui envoie un chèque de 2600 euros pour acheter une voiture, une fois encaissé il faut un certain temps pour retirer l'argent en espèces (le propriétaire de la voiture voulait des espèces) il lui demande de retirer la somme de 1000 euros sur le compte des enfants parce que d'après lui la banque n'a pu lui donner que 1600, et dans la semaine quand à lui a demandé de remettre l'argent sur le compte des petits il s'est fâché en lui disant je ne suis pas un étranger et de toute façon je les ai pas. Au dernière nouvelles il a découvert de 1500 euros et elle a trouvé du subutex en bas du lit, et que apparemment c'était pas la première fois. De mon côté j'ai constaté qu'il parlait du nez mais est pas enrhumé il reste longtemps dans la salle de bain sans forcément entendre qu'il se douche ou se rase etc. Il est speed agité ou tout le contraire scotché devant la télé ne calculant personne autour. Est-ce qu'il se drogue??? moi j'en suis sûr, comment l'aider, comment aider sa femme qui est impuissante et qui a peur de se retrouver à la rue car il n'assume plus les dépenses. Il fait couler sa famille et je veux réagir AIDEZ MOI et AIDEZ LES SVP

Mise en ligne le 15/04/2014

Bonjour,

Le tableau que vous décrivez génère beaucoup de souffrance et nous entendons votre demande d'aide. Le conjoint de ce couple semble, effectivement, faire l'objet d'une conduite addictive à peine dissimulée. Son comportement vis-à-vis de sa famille, sa manière de gérer l'argent et le repli sur lui-même amènent à conforter la croyance de la réalité de sa poly toxicomanie (alcool, Subutex, médicaments, ses silences et/ou mensonges...).

Cependant, ce monsieur travaille toujours, et semble mener une vie « normale », en dehors de ce que vous décrivez. Nous ne pouvons donc nous prononcer définitivement sur ses consommations et sur son éventuelle dépendance.

Bien qu'il n'existe pas de méthode toute faite pour les aider, aucune aide ne pourrait être efficace s'ils ne sont d'accord. A la lecture de votre message il en ressort que monsieur ne semble pas être prêt à parler de ses difficultés, ce qui n'est peut-être pas le cas de sa conjointe. C'est dans cette logique que nous vous conseillons à l'inviter à solliciter une aide extérieure. Elle peut la trouver auprès de professionnels qui pourront l'écouter, la soutenir et la conseiller sur la manière la plus appropriée pour faire face à sa problématique et aider son mari. Cette aide peut-être obtenue en centre d'aide en addictologie dont nous vous avons mis quelques adresses situées sur Narbonne. Elle peut les contacter gratuitement et confidentiellement.

Vous pouvez lui conseiller également de nous joindre par tchat sur notre site ou par téléphone au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour une aide et une écoute ponctuelles en plus d'une réorientation au besoin. Vous-même pouvez aussi nous appeler.

Bon courage pour vos amis et cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA - Association Addictions France](#)

15 -17 boulevard du docteur Ferroul
11100 NARBONNE

Tél : 04 68 49 53 16

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h, possibilité d'accueil en soirée comme le lundi soir jusqu'à 19h30

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA - CAARUD USSAP ACCUEIL INFO ADDICTION - AIDEA11

41 avenue Anatole France
11100 NARBONNE

Tél : 04 68 42 58 58

Site web : urlz.fr/gO6q

Secrétariat : CSAPA : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h15 - le mercredi de 8h à 9h et de 12h30 à 16h (laisser un message sur répondeur)

Accueil du public : CSAPA : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 17h - le mercredi de 8h à 9h et de 12h30 à 17h (laisser un message sur répondeur)

CAARUD : Accueil collectif de 8h30 à 11h30 avec ou sans rendez-vous - possibilité d'accueil sur rendez-vous de 8h30 à 16h30 sauf le mercredi après-midi (pas d'accès) - Accès à la machine à laver, selon planning, en contactant l'équipe

Substitution : tous les matins de 8h30 à 12h , sauf le mercredi

[Voir la fiche détaillée](#)